

DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS

Café des possibilités
Mardi 29 novembre 2022

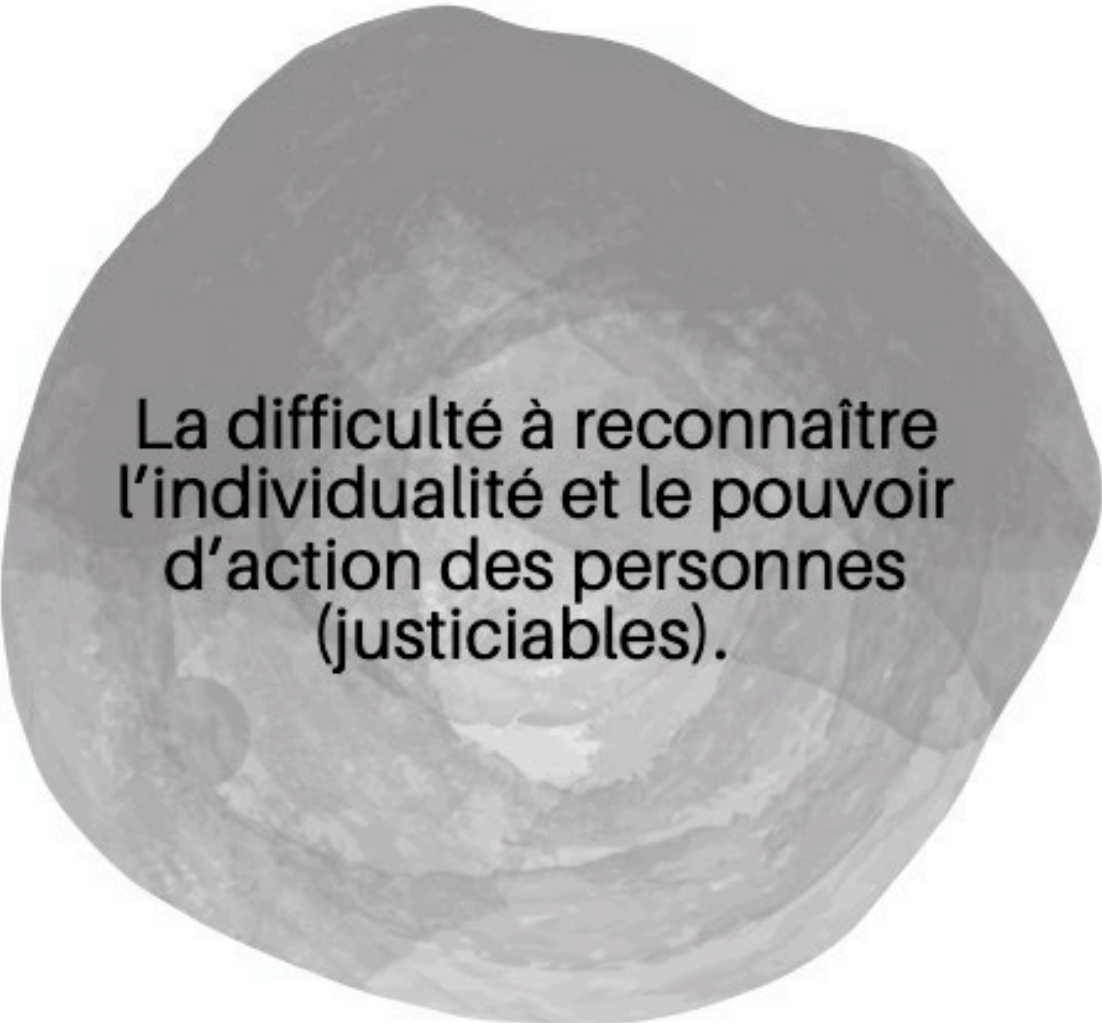


(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

Séminaire (RÉ)SO 16-35
Personnes judiciarisées
et interventions auprès
d'elles : bilan et projet
pilote à venir

LES PERSONNES

Identification du problème



**La difficulté à reconnaître
l'individualité et le pouvoir
d'action des personnes
(justiciables).**

Éléments de discussion

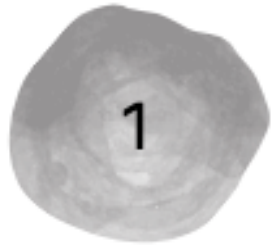
- Présence de stigmatisation;
- On ne leur donne pas assez souvent l'opportunité d'avoir une voix;
- On n'écoute pas assez leurs besoins et/ou on ne leur laisse pas suffisamment d'espace pour pouvoir les nommer;
- On ne considère pas toujours leurs demandes;
- On ne reconnaît pas toujours facilement leurs capacités;
- Un trop grand intérêt est porté sur la source du problème plutôt que sur l'individu derrière le problème;
- La vision est restreinte lorsqu'on tente de mieux comprendre les problématiques auxquelles elles sont confrontées.

Identification des solutions



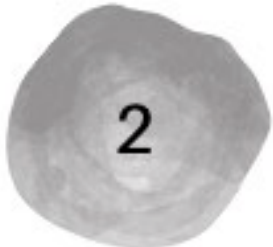
1	S'attarder davantage au <i>comment</i> et pas seulement au <i>pourquoi</i> .
2	Repenser le cadre de l'intervention.
3	Donner plus de pouvoir d'action (marge de manœuvre) aux intervenants.
4	Accompagner les intervenants et non simplement les « encadrer ».
5	Prévoir des moments et des espaces pour échanger sur les défis des intervenants.
6	Bénéficier de formations mieux adaptées à la spécificité de la clientèle.
7	Sensibiliser et intégrer la communauté dans l'accompagnement des personnes.

Priorisation des solutions



Élargir le cadre de l'intervention (désectorialisation) :

- S'attarder davantage au comment et non seulement au pourquoi;
- Repenser le cadre de l'intervention;
- Donner plus de pouvoir d'action (marge de manœuvre) aux intervenants.



Développer une vision commune et les capacités par le biais de la formation :

- Accompagner les intervenants et non simplement les « encadrer »;
- Prévoir des moments et des espaces pour échanger sur les défis des intervenants;
- Bénéficier de formations mieux adaptées à la spécificité de la clientèle.



Sensibiliser et éduquer (action populaire) de façon proactive :

- Faire de la sensibilisation et intégrer la communauté dans l'accompagnement des personnes.

Identification du problème

Lorsque l'objectif poursuivit n'est pas centré sur le bien-être de la personne.

Éléments de discussion

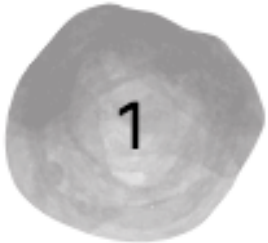
- Le manque de considération;
- La tendance à recevoir le *problème* et non la *personne*;
- On réfère vers le service approprié suite au repérage d'un problème spécifique et non selon les enjeux spécifiques de la personne;
- La compartimentalisation des services qui ne répond pas aux besoins réels de la personne;
- La rigidité dans l'intervention;
- Les systèmes sont conçus pour répondre à leur objectif plutôt qu'aux objectifs de la personne;
- Le vocabulaire (normatif et théorique) qui engendre de la stigmatisation.

Identification des solutions



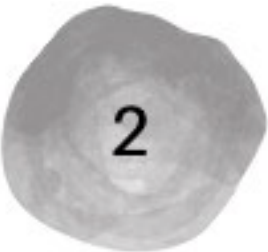
1	Effectuer une évaluation globale de la personne.
2	Prendre le temps de connaître la personne (son vécu et son histoire).
3	Élaborer un plan de services individualisé.
4	Individualiser chaque personne/situation en offrant des options alternatives à une peine.
5	Privilégier le dossier unique.
6	Former les acteurs impliqués sur l'approche centrée sur la personne.
7	Avoir une connaissance globale des différentes problématiques.
8	Identifier un intervenant pivot.

Priorisation des solutions



Identifier un intervenant pivot : ★

- Pour une connaissance globale de la personne;
- Pour assister aux rencontres;
- Pour suivre la personne peu importe son lieu géographique;
- Pour maintenir le suivi peu importe l'âge de la personne;
- Pour développer un lien significatif.



S'intéresser à la personne :

- En lui redonnant le pouvoir;
- En misant sur ses réussites.

LES SERVICES

Identification du problème

L'absence de services intégrés (un tout cohérent) pour les personnes présentant des problématiques complexes.

Éléments de discussion

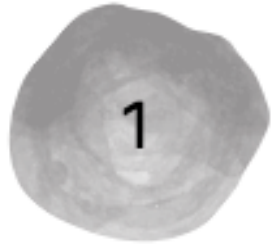
- Présence d'enjeux au niveau de l'accès aux services et du délai d'attente pour la prise en charge;
- Les services spécialisés sont difficiles d'accès;
- Les services travaillent en silo;
- La difficulté d'offrir le bon service à la bonne personne et au bon moment;
- Il est parfois difficile de s'ajuster au rythme de la personne;
- Les démarches qui se multiplient peuvent s'avérer des obstacles majeurs;
- La récidive, le retour en détention ou encore le non-respect des ordonnances peuvent engendrer des conséquences importantes;
- Il est peu probable d'être un « généraliste » et d'avoir des connaissances approfondies pour toutes les problématiques.

Identification des solutions



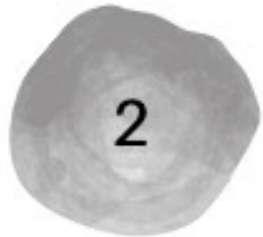
1	Revoir les indicateurs de performance.
2	Travailler en multidisciplinarité.
3	Créer des comités de cas complexes qui impliquent les différents partenaires (ex. CIUSSS et milieu de détention).
4	Développer une cellule concertée : une équipe qui suit la personne afin que tout ne repose pas sur un seul intervenant.
5	Identifier une « personne guide ».
6	Miser sur des services de proximité : professionnel répondant (pivot) à des endroits stratégiques.
7	Créer des canaux de communication efficaces.
8	Miser sur l'arrimage entre les ministères, services, etc. (faire en sorte que nos mandats et nos rôles soient complémentaires).

Priorisation des solutions



Identifier une personne guide : ★

- Cette personne déploie tous les efforts nécessaires pour créer le lien;
- Elle assure une présence stable;
- Elle fait le pont avec les membres de son équipe et fait circuler l'information.



Revoir les indicateurs de performance :


- Réviser les balises selon le type de clientèle;
- Permettre aux intervenants de mieux manoeuvrer leur charge de cas.



Travailler en multidisciplinarité : ★

- Miser sur le partage de connaissances et le partage d'expertise;
- Arrimer tous les acteurs (ministères, services, communautés, etc.) autour d'un objectif commun;
- Clarifier les rôles et les mandats de chacun dans un objectif de complémentarité;
- Déployer des mécanismes de communication efficaces.

Identification du problème



La rigidité des services qui cloisonnent le jeune autour d'un seul problème auquel répond l'organisme ou l'organisation.

Éléments de discussion

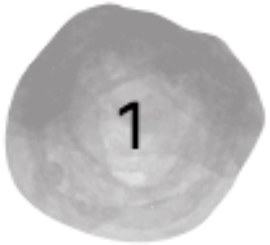
- La mission de l'organisme prime sur les besoins globaux du jeune;
- Des problèmes sont identifiés à différents niveaux :
 - Maillage;
 - Concertation;
 - Communication;
 - Continuité.

Identification des solutions



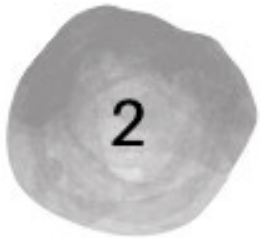
1	Changer notre posture et se mettre en mode écoute.
2	S'adapter à la personne et non se concentrer uniquement sur le problème.
3	Mettre en place des mesures répondant aux besoins et aux choix de la personne.
4	Mettre les préjugés de côté pour humaniser les comportements.
5	Sensibiliser la société à l'égard de certains comportements.
6	Miser sur une approche multidisciplinaire.
7	Rendre les services accessibles dans un endroit commun.
8	Offrir des services intégrés.
9	Référer vers d'autres services lorsque requis.

Priorisation des solutions



S'adapter :

- En changeant la posture du service pour mieux s'adapter à la personne;
- En s'adaptant à la personne pour changer la posture du service.



Personnaliser :

- En déterminant des mesures qui répondent aux besoins et aux choix de la personne;
- En étant flexible;
- En référant vers le bon service lorsque la situation le requiert.




Travailler en équipe : ★

- Miser sur la multidisciplinarité;
- Développer des corridors de services.

LES TRANSITIONS

Identification du problème



**Le manque
d'accompagnement dans les
différentes périodes de
transition.**

Éléments de discussion

- Le manque d'accompagnement se fait sentir à la Cour, à la sortie du Centre jeunesse, à la sortie de détention, à la fin de thérapie ou encore dans les ressources d'hébergement d'urgence;
- On attend parfois des personnes qu'elles se responsabilisent et qu'elles aillent d'elles-mêmes vers les services;
- Des difficultés sont perçues au niveau de l'accueil : écoute, présence et constance;
- L'organisation des services ne permet pas toujours d'offrir un accompagnement optimal.

Identification des solutions



1	Mettre la personne au centre, en fonction de ses intérêts et de ses envies.
2	Offrir un accompagnement personnalisé : faire avec, être là au besoin et soutenir l'autonomie.
3	Offrir un accompagnement durant tout le processus sous forme de pair aideance.
4	Faire en sorte que la prison ressemble le plus possible à la vie normale.
5	Impliquer les travailleurs de rue ou les intervenants en centre jeunesse.
6	Encourager les collaborations et réserver du temps pour des rencontres interorganisationnelles.
7	Officialiser les collaborations.
8	Miser sur des continuums plutôt que sur des trajectoires de services.
9	Utiliser davantage les programmes d'adaptabilité.
10	Déployer plus globalement le PQJ et en faire un équivalent aux adultes.

Priorisation des solutions



1

Préparer la transition en offrant un accompagnement pendant tout le processus :

- Les policiers repèrent et réfèrent;
- Offrir des formations et transmettre régulièrement de l'information à la Cour (aux avocats et aux juges);
- Établir un duo intervenant + pair aidant;
- Offrir de la formation aux pairs aidants.

Identification du problème

**Le manque de préparation
lors des différents moments
de transition.**

Éléments de discussion

- Des définitions multiples pour définir la transition;
- La difficulté des intervenants à intégrer le milieu judiciaire;
- Les jeunes qui sont dans une position de précarité et de vulnérabilité;
- Le manque considérable de soutien dans des périodes charnières de leur vie;
- Le manque de préparation à la transition à la vie adulte;
- L'incohérence de la prise en charge soutenue avant la majorité pour ensuite les laisser à eux-mêmes une fois l'atteinte de la majorité;
- Les nombreuses conséquences sur la personne.

Identification des solutions



1	Dédier des équipes consacrées à la transition.
2	Avoir un bureau satellite de liaison.
3	Miser sur des organismes offrant du sans rendez-vous.
4	Développer des services spécialisés en transition.
5	Prendre les devants : aller vers les gens et aller sur le terrain.
6	Identifier un intervenant pivot.
7	Intégrer la pair aideance.
8	S'inspirer de pratiques existantes.
9	S'inspirer de modèles existants (ex. CAVAC).

Priorisation des solutions



1

S'inspirer de modèles existants :

- Élargir les possibilités d'action de programmes existants (ex. PAJIC);
- Utiliser des principes du CAVAC pour développer le Centre d'accompagnement pour les personnes en transition (CAJ).

2

Définir le modèle souhaité :

- Le rôle du centre;
- La composition de l'équipe;
- La contribution des ministères;
- La contribution des pairs aidant.

3

Aller à la rencontre des personnes :

- Outreach;
- Repérage par les policiers;
- Présence dans les palais de justice;
- Présence dans les milieux de détention.

REMERCIEMENTS

À tous les participants du *Café des possibilités*

Mardi 29 novembre 2022

Dans le cadre du Séminaire *(RÉ)SO 16-35*

Personnes judiciarisées et interventions auprès d'elles : bilan et projet pilote à venir